



Guy LOSBAR,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA GUADELOUPE

Habiter résolument la Guadeloupe !

Les îles de Guadeloupe offrent un paysage dont la diversité épouse un subtil mélange de maisons traditionnelles et de constructions modernes.

Pour intégrer parfaitement notre environnement, l'architecture de ces réalisations doit prendre en compte tous les enjeux inhérents aux contraintes auxquelles nous sommes confrontés en termes de températures, de pluviométrie, de risques cycloniques et sismiques.

Les dégâts occasionnés, sur l'habitat comme sur nos infrastructures routières, par des phénomènes naturels comme la tempête tropicale Fiona, viennent nous rappeler la fragilité relative de notre cadre de vie.

Les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire doivent donc plus que jamais s'enrichir des apports de la culture architecturale développés au fil du temps par les experts de premier rang que sont les architectes.

C'est d'ailleurs à ce titre que l'ambition de garantir la qualité du logement et de l'habitat pour plus de solidarité est l'une des priorités du Plan de mandature que je porte avec mes collègues depuis mon élection en 2021.

À travers les objectifs fixés dans cette feuille de route, nous voulons contribuer à l'augmentation du parc de logements locatifs sociaux, en garantissant notamment les prêts accordés aux bailleurs sociaux, en collaboration avec la Région Guadeloupe.

Nous souhaitons également mobiliser la commande publique et augmenter le foncier aménagé disponible pour la construction, dans le respect des normes environnementales et d'une démarche en tous points responsable.

Telle est l'ambition que nous portons aux côtés des architectes: réussir l'aménagement du territoire pour augmenter son attractivité et renforcer notre capacité d'Habiter la Guadeloupe, dans tous les sens du terme.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

Hôtel du département Boulevard Félix-Éboué

97109 BASSE-TERRE

Tél. : 0590 99 77 77 - Fax : 0590 99 76 00